

## Les Cahiers de droit

# Droit du travail polonais



Volume 30, Number 1, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042932ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042932ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

### ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

(1989). Droit du travail polonais. *Les Cahiers de droit*, 30(1), 3–3.

<https://doi.org/10.7202/042932ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Droit du travail polonais

Les liens étroits unissant la Faculté de droit de l'Université de Lodz, métropole industrielle de Pologne et centre de la plus importante chaire de droit du travail du pays, et la Faculté de droit de l'Université Laval, consacrés par un accord officiel de coopération entre les deux universités, vaut aujourd'hui aux lecteurs des *Cahiers de Droit* l'avantage d'un accès direct aux aspects les plus significatifs du droit du travail polonais contemporain.

Comment ce droit puise-t-il à la fois aux valeurs socialistes et à celles d'une grande tradition civiliste? Comment évolue-t-il sous la pensée des grands événements sociaux de la décennie? Comment satisfait-il aux objectifs de décentralisation de l'économie et de protection du travailleur? Les contributions, d'abord de portée plus générale, de nos collègues Lewandowski et Swiatkowski, puis celles, plus spécifiques, de nos collègues Sewerynski et Pliszkiewicz, apportent un éclairage inédit sur ces questions et sur bien d'autres.

La Direction